

Rwanda, mémoire d'un génocide - Le silence coupable de la France... et des Français

Soumis par Sylvain Marcelli
01-12-2011

La France a mis plus de trente ans à déclarer publiquement qu'elle avait menée une « guerre » en Algérie et peine à accepter aujourd'hui que son armée y a employé la torture. Le Sénat vient seulement de reconnaître la réalité du génocide arménien. Combien de temps faudra-t-il pour qu'elle demande pardon au peuple rwandais ?

En 1995, Jacques Chirac participe, en tant que président de la République française, à la conférence annuelle des chefs d'Etat africains francophones à Biarritz. Il n'a pas invité son homologue rwandais, le pasteur Bizimungu. En revanche, il ouvre la réunion par une minute de silence à la mémoire de l'ancien président Habyarimana, mort dans l'avion qui le ramenait dans son pays, victime d'un attentat dont certains accusent ailleurs la France d'être responsable.

Jacques Chirac ne dira pas un mot des victimes du génocide. Cet acte symbolique montre que le nouveau président, en bon gaulliste, ne veut pas rompre avec la politique africaine de la France. Pour une fois, notre président est resté fidèle à ses promesses.

Malgré tout, en 1998, devant la succession des révélations et l'intensité des dénonciations, les autorités sont contraintes de créer une Mission d'information parlementaire pour analyser la responsabilité de la France dans le génocide de 1994. Le rapport des députés est rendu le 15 décembre. Les 1 800 pages qui le constituent, dont plus de 800 sont des comptes-rendus des auditions, transforment en certitudes, pour qui sait lire entre les lignes, de nombreux soupçons. Ainsi, les députés confirment que la France a été le seul pays à garder des relations avec le gouvernement de Bagosora après le début du génocide. Les députés confirment que la France a assumé, d'octobre 1990 à mars 1993, une forte présence militaire au Rwanda, allant jusqu'à former des commandos spéciaux ou à participer à des contrôles d'identité aux côtés des Forces armées rwandaises. Les députés confirment enfin que la France avait compris que le Rwanda marchait vers le génocide bien avant le déclenchement des massacres.

« est pas moi, c'est les autres »

Lors de la publication de ce rapport, Paul Quilès, le président de cette Mission d'information parlementaire, déclare pourtant à la presse : « Au moment où (le génocide) se produit, la France n'est nullement impliquée dans ce déchaînement de violence. Trois mois auparavant, la présence militaire française a été ramenée à 24 assistants militaires techniques. Une fois les accords d'Arusha conclus, en août 1993, la France a passé le relais aux Nations Unies. C'est l'ONU et la force de surveillance des accords qui ont été incapables d'enrayer la montée des violences et de mettre fin aux massacres. »

En disculpant ainsi la France, sur le mode bien connu dans les cours de récré du « c'est pas moi, c'est les autres », Paul Quilès remplit à 100% sa mission. La Mission d'information avait pour but l'enterrement, avec les honneurs de la République, des (timides) polémiques sur la responsabilité de la France. Polémiques qualifiées par Edouard Balladur, lors de son audition devant les députés en avril 1998, de « campagne de haine médiatique contre la France visiblement orchestrée par des services et des intérêts étrangers. »

Rien d'étonnant dans ces conclusions hypocrites et orientées, quand on sait le consensus qui règne dans tous les partis autour de la politique de la France en Afrique, et la chappe de plomb qui pèse sur toute tentative d'information. Si l'expression est moins employée aujourd'hui que du temps de Mitterrand, les affaires du continent noir restent, dans l'esprit de nos dirigeants, un « domaine réservé », et surtout pas un objet de débat démocratique. Et il faut bien avouer que la majorité de la population française en accommode avec bonne conscience. Comment expliquer sinon notre silence et notre désintérêt total face aux quelques informations

alarmantes qui nous parviennent ?

Un beau moment de télé ?

Fin janvier 1993, soit un an et demi avant le début des massacres, Jean Carbonare, rapporteur de la Mission d'enquête commandée par la Fédération internationale des droits de l'homme et Human Rights Watch, avait déclaré dans le journal de 20h de France 2, qu'un génocide se préparait au Rwanda. Le Groupov montre les images de cet entretien lors des représentations de Rwanda 1994. Carbonare, au bord des larmes, y prononce ces mots : « Notre gouvernement, en pesant sur les autorités de ce pays qu'il assiste militairement et financièrement peut très rapidement mettre un coup d'arrêt au processus dramatique en cours. » On résume : Carbonare dit la vérité, devant des millions de spectateurs, et demande à la France entière de réagir. Hélas ! La France entière n'aura retenu qu'un « beau moment de télé » dans cet appel au secours.

Quelques livres très documentés ont été écrits après le génocide pour décrypter la politique de la France au Rwanda. L'ouvrage de Michel Sitbon, Un génocide sur la conscience, dénonce sans pitié la responsabilité de la France dans la mise à feu du Rwanda. Il donne des preuves, il avance des analyses argumentées, il pose les questions qui gênent. Il renvoie vers d'autres sources documentaires, notamment vers les travaux de l'association Survie. Ce livre est sorti la même année que le rapport de la Mission d'information parlementaire. Malgré un style engagé et polémique, parfois excessif, Sitbon est infiniment plus crédible que nos députés. Combien sommes-nous à l'avoir lu ?

... Pendant combien de temps encore allons-nous continuer à nous voiler la face ?

Un génocide sur la conscience, Michel Sitbon, L'Esprit frappeur, 1998

[Retour au sommaire du dossier](#)